

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,

Je vous remercie d'avoir répondu si nombreux, en cette fin de vacances scolaires, à l'invitation de la municipalité pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Le calendrier, très contraint en ce début d'année, nous a conduit en effet à vous réunir ce soir pour permettre aux adjoints et à moi-même d'assister et participer à toutes les réunions ou manifestations auxquelles la commune de Corzé doit être représentée, ces prochains jours et prochaines semaines. Pour la 4^e fois, déjà, j'ai le plaisir de vous présenter les vœux de l'équipe municipale et comme il est désormais de coutume, à chacune de nos rencontres, j'en profite pour vous faire un résumé de ce qui a rythmé la vie de notre commune et de ses concitoyens et pour évoquer les projets à venir.

L'an dernier, je vous faisais part de mes inquiétudes et de mes interrogations sur notre société : désormais, nous avons appris à vivre avec certaines menaces et nous avons aussi pris de nouvelles habitudes de sécurité, notamment pour les accès aux écoles, aux accueils de loisirs ou lors de manifestations en extérieur...Cependant la vie continue et nous pouvons garder toute notre sérénité grâce à la bonne volonté de chacun et à la bonne compréhension des dispositifs mis en place.

Je ne vais pas, non plus, vous faire une analyse politique de l'état de la planète néanmoins nous pouvons nous réjouir que les peuples dans leur grande majorité souhaitent vivre en paix et en parfaite harmonie et cela malgré quelques personnages, à la tête d'états puissants, qui s'agitent ou profèrent des menaces inquiétantes. Gageons que la sagesse l'emportera néanmoins sur la folie de certains !

Les provocations de TRUMP, POUTINE, KIM JONG UN, EL ASSAD et autres ne doivent pas ainsi être négligées, néanmoins retenons que le recul de DAESH ou la révolte des femmes et des étudiantes en Iran confirment que tous les espoirs sont permis et qu'il ne faut jamais se résigner !

Mais revenons à l'actualité de notre territoire.

Voilà 1 an déjà que la CCALS existe et nous pouvons vous dire aujourd'hui que notre choix de communauté de communes a été plutôt pertinent par comparaison à d'autres. Les réflexions sur la mutualisation des services ou les coopérations entre communes se poursuivent et l'harmonisation des services, notamment pour l'enfance jeunesse, s'étend désormais à l'ensemble du territoire. Pour cette compétence le choix de la gestion en régie, a été retenu à l'instar de ce qui existait dans l'ex-communauté de communes du Loir. Pour d'autres services néanmoins, comme l'assainissement collectif, compétence transférée depuis le 1^{er} janvier, l'harmonisation est plus compliquée. Ainsi, entre autres sujets, l'application de la TVA, à tous les usagers sur l'ensemble de la communauté de communes, se traduira notamment par une légère augmentation du coût du service.

Toujours au plan communautaire, les travaux d'élaboration du PLUi se poursuivent aussi selon le calendrier prévu, et ce document d'urbanisme, en chantier depuis 2015, devra être validé à la fin de cette année pour une application dès le début 2019. Ce travail de longue haleine, auquel les Corzéens ont été associés depuis le départ, a été l'occasion de

discussions âpres, notamment sur les zones humides ou sur l'application des nouvelles lois en vigueur. Les agriculteurs, à ce titre, ont pu compter sur la détermination et la présence permanente sur le terrain de Jean-Pierre MARTIN pour défendre leurs intérêts et obtenir de nouvelles expertises. Ces dernières ont justement permis de réduire considérablement les surfaces réputées humides, source de craintes pour nos agriculteurs. Toujours pour le PLUi, les travaux sur le zonage sont quasiment achevés. Les zones Ua et Ub seront harmonisées et les zones Nh seront supprimées offrant ainsi des simplifications notables. Sachez par ailleurs, que les zones constructibles seront réduites et fixées à la stricte surface autorisée par le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) pour les projets sur la durée du PLUi. Pour CORZÉ, le nombre des nouvelles constructions sera ainsi limité à 150, sur 10 ans. Ce chiffre inclut les projets de la ZAC du Moulin à Vent.

Je rappelle que ces informations sont consultables sur le site de la communauté de commune, dédié à ce projet, et vous pouvez le consulter et continuer à l'alimenter par vos contributions.

Dans un autre registre, la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe est aussi intervenue sur CORZÉ dans le cadre d'un partenariat avec le département, pour remettre en état les boires. Ces dernières n'avaient pas été mises en valeur depuis longtemps et je vous invite donc à revisiter et à redécouvrir ce beau patrimoine revitalisé, en contrebas du bourg.

Mais la commune, elle-aussi, a été particulièrement active !

Cette année encore, a été marquée par la poursuite des travaux de sécurisation des voies de circulation. Sur ce thème, même si les limites dépendent des comportements individuels et du respect des règles de citoyenneté et du « vivre ensemble », nous mettons en œuvre tous les dispositifs possibles pour réduire les risques d'accident pour les piétons et cyclistes.

Ainsi à l'Aurore, pour éviter le stationnement anarchique de véhicules divers ou le stationnement des poids lourds contraignant les piétons à descendre sur la chaussée, nous avons commencé en 2017 et poursuivrons en 2018 la mise en place d'obstacles. Nous allons poursuivre également la pose des bornes J11 de part et d'autres des passages pour piétons, notamment sur la RD 192 entre la Ténébrière et le cimetière, afin de contraindre les véhicules, sinon à s'arrêter au moins à rouler au pas.

Toujours sur ce thème, le chemin de Panlaloup est désormais voie sans issue, ce qui devrait apaiser le trafic et surtout éviter les accidents au débouché sur la RD 323 !

Par ailleurs, le programme de réfection des voiries en campagne et la réfection et le reprofilage des fossés se sont poursuivis suivant les recommandations de la commission voirie. Ces travaux se sont déroulés conformément au calendrier et au budget fixés par les élus. Je précise que l'effort consenti sur ce poste de dépense, demeure indispensable au maintien en état des 38 km du patrimoine routier de la commune.

Malgré le transfert de la compétence assainissement à la communauté de commune prévu en 2018, la commune a continué à exercer sa compétence jusqu'au bout. Elle a ainsi réalisé l'extension et l'amélioration du réseau d'assainissement en achevant le raccordement des maisons du chemin de la Rivière et en assurant la desserte des maisons du chemin de

Panlaloup, de la rue des Grands Mortiers et de la salle de sport ! A ce titre je remercie les propriétaires qui ont accepté que le réseau EU traverse leurs terrains afin d'assurer la réalisation d'un ouvrage entièrement gravitaire permettant de ce fait un entretien plus réduit. Cette opération conforme au schéma directeur d'assainissement permettra ainsi de réduire les installations individuelles et les sources de pollution potentielles.

S'agissant des travaux autour de la salle des sports et du stade, nous avons aussi, en liaison avec le SIEMEL, réalisé les travaux d'amélioration de l'éclairage du terrain de football répondant ainsi à la demande du club, en doublant les sources lumineuses et en le dotant d'un équipement performant !

Les services techniques, quant à eux, ont été, cette année encore, particulièrement mis à contribution, pour réaliser des travaux d'aménagement et de valorisation des bâtiments dont la commune est propriétaire.

Ils ont ainsi continué le programme de réhabilitation de l'école maternelle avec la réfection d'une classe et des circulations, tandis que la conversion de l'électricité au gaz des installations de chauffage de l'école maternelle, se poursuivait.

Ils ont aussi effectué l'aménagement de la « maison des associations » du 2 rue des Écoles, en transformant les locaux, en réalisant le sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite, en réhabilitant les sols, les murs et les plafonds. Ce chantier sera en outre complètement achevé avec la pose de nouvelles portes d'accès et de secours et la réalisation des aménagements périphériques ! Cette « maison des associations » offrira ainsi des locaux en rez-de-chaussée facilement accessibles pour des activités ouvertes à des publics de tous âges.

Enfin dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes prévue cette année, confiée au cabinet DES Architecture, les services techniques seront là aussi sollicités pour réaliser des travaux préparatoires ou des aménagements dans la charpente et la couverture permettant ainsi de respecter un budget contraint, pour ce projet.

Enfin je ne saurais achever le bilan des travaux sans évoquer la bibliothèque. Vous avez pu admirer ce nouvel équipement, et la salle Simone Veil, inaugurés le 10 novembre 2017 par le sous-préfet Pascal GAUCI et la Sénatrice Catherine DEROCHE. Le montant final de ces ouvrages s'élève à 316 642,45 € pour un montant total de l'opération de 508 810, 00 € incluant en plus des travaux, les frais de maîtrise d'œuvre, les diagnostics et contrôles techniques, le mobilier et les révisions de prix.

A cette occasion, des bénévoles de la bibliothèque, Marie-Andrée CESBRON, Augustin DERSOIR, Béatrice MARTIN, Sylvie PIVERT et Régine SAMSON, que je remercie encore vivement, nous ont offert et permis de découvrir une exposition sur la guerre 14-18 vue par le prisme des habitants de Corzé. Cette exposition de très grande qualité a d'ailleurs eu un vif succès, y compris auprès de nombreux visiteurs venant de communes extérieures.

Mais d'autres événements ont aussi rythmé la vie de nos habitants !

Tout d'abord un certain nombre d'initiatives organisées et conduites par Joël BEAUDUSSEAU et Francette JONCHERAY, comme la « Gymnastique douce » ou « déjeun'âge » reçoivent de la part de nos habitants un vif intérêt, qui se traduit par une fréquentation importante. Je n'imaginai d'ailleurs pas, lorsque je vous présentai ces activités lors des vœux de l'an dernier, un tel succès qui a même contraint les organisateurs à limiter les places offertes et à refuser des inscriptions, notamment pour le « déjeun'âge ».

L'objectif de cette année est donc d'améliorer ces dispositifs victimes de leur succès, afin de satisfaire tout le monde !

De même le transport solidaire, remporte lui aussi un grand succès qui dépasse même les limites de notre commune. Cette initiative est d'ailleurs déclinée dès cette année, sur l'ensemble du territoire de la CCALS, car il répond à un besoin de mobilité crucial pour nos communes rurales, et pas seulement pour les personnes les plus âgées. Il permet ainsi aux habitants de rester plus longtemps dans leur logement et participe à la lutte contre l'isolement.

Pour toutes ces actions, pour tous ces services mis à la disposition des habitants, je compte d'ailleurs sur vous, sur votre solidarité, et je fais appel à toutes les bonnes volontés pour rejoindre les équipes de bénévoles.

D'autres initiatives montre combien notre commune, nos habitants sont dynamiques et entreprenants mais aussi généreux. Le « repair'café » qui a ouvert ses portes fin novembre, a ainsi permis à quelques-uns de repartir avec des équipements remis en état de fonctionnement. Cette initiative permet, outre le fait de faire reculer l'obsolescence programmée, de limiter le gaspillage en préservant le portemonnaie de nos habitants. Là encore les bricoleurs sont les bienvenus pour rejoindre l'équipe de bénévoles de l'association ALTER PARTAGE !

Les Corzéens sont pleins de ressources, et ne manquent pas d'imaginations. Nous attendons à ce titre, avec impatience, un projet qui devrait relancer notre bar et redonner vie à ce cadre plein de potentiel : 2 projets sont actuellement à l'étude et j'espère pouvoir vous annoncer rapidement de bonnes nouvelles....

J'espère aussi que les signes de reprise économique que nous constatons sur les zones d'activité de notre territoire depuis quelques semaines, voire quelques mois, vont se confirmer pour les acteurs économiques, artisans et commerçants de notre commune. S'agissant du logement sur Corzé, les ventes reprennent et PODELHIA a démarré la construction de 5 logements locatifs T4 et T5. De leur côté les travaux pour l'aménagement et la commercialisation de la 2^e tranche de la ZAC du Moulin à Vent vont être lancés par ALTER afin de répondre à la demande qui se manifeste.

Jean-Pierre MARTIN et moi-même travaillons également, avec la CCALS, l'association des commerçants et artisans et notamment système U, sur le futur aménagement de la ZAD de l'Aurore à l'intérieur de la déviation SUD de Seiches. Pour ce contournement les acquisitions par le département, sont en cours et je reviendrai vers vous dès que le projet sera suffisamment avancé, pour vous exposer ses orientations.

Dans le domaine du numérique cette fois, les nouvelles du SMO (syndicat Mixte Ouvert) sont plutôt bonnes. Les appels d'offres lancés ont obtenu des résultats plus favorables que prévu avec une participation accrue des opérateurs qui devrait soulager la charge financière de notre EPCI....Néanmoins il faut rester patient car si les travaux de raccordement des foyers débutent en 2018, l'achèvement est prévu en 2021, y compris à l'Epinière !

Maintenant un tout autre sujet, je veux bien sûr aborder la question des rythmes scolaires ! Depuis la rentrée scolaire 2014 en effet, l'école Adrien TIGEOT a adopté les rythmes scolaires sur 4 jours et demi. L'adoption de ces rythmes, selon toutes les études réalisées à cette occasion, était bénéfique pour les enfants et l'apprentissage des programmes scolaires en vigueur. Ce dispositif s'accompagnait de la mise en place de Temps d'Activité Périscolaires dits TAP que la commune de Corzé voulait de qualité. Pour cela, un poste de directrice de TAP a été créé ainsi qu'une dizaine de postes d'animateurs qualifiés pour permettre de faire découvrir des activités auxquelles certains enfants ne pourraient peut-être pas avoir accès en dehors de ce dispositif...

Je ne reviens donc pas sur les détails, mais sous la pression de certains maires et élus récalcitrants et peu sensibles à l'intérêt de l'enfant, le pouvoir politique a donc cédé et facilité les dérogations à ces 4.5 jours. Cette pression s'est accentuée ces derniers mois et sans qu'aucune étude ou retour d'expérience n'ait été réalisé, il a été demandé aux conseils municipaux et aux conseils d'école de se prononcer, dès janvier, sur un retour éventuel à 4 jours d'école.

Danièle DANARD et moi-même avons réuni la commission scolaire qui s'est prononcée en faveur du maintien du dispositif des 4,5 jours avec TAP. Mais, parallèlement, une enquête lancée par les parents élus au conseil d'école faisait état d'une large majorité des parents favorable quant à eux, au retour à 4 jours. Lors de la séance de concertation organisée pour éclairer les élus avant le dernier conseil municipal, les enseignants et les parents d'élèves réunis avec les élus de la commission scolaire, ont confirmé à une très large majorité cette position. Dès lors, et ne pouvant pas ne pas tenir compte de cet avis massif, j'ai donc proposé au conseil municipal de se prononcer en faveur d'un retour à une organisation des rythmes scolaires sur 4 jours à partir de la rentrée 2018. Cette proposition est assortie d'un ajustement des horaires qui seront alors 8h30- 12h et 14h-16h30.

La conséquence de ce retour à une semaine de 4 jours, portera principalement sur l'emploi des animateurs qui sera fortement impacté mais aussi sur la nécessité d'élaborer un nouveau PEDT avant la prochaine rentrée scolaire.

Dans tous les cas, je tiens à remercier l'ensemble des services et leurs personnels qui, quels que soient les événements, œuvrent avec un professionnalisme et un dévouement exceptionnel pour apporter aux habitants un service de grande qualité. J'ai déjà cité les services techniques, les animateurs mais je veux aussi associer à ces remerciements les personnels de restauration, les personnels d'entretien et aussi les personnels administratifs qui ont dû procéder au reclassement de tous les agents dans le cadre du PPCR (Parcours professionnel carrière et rémunération).

Je tiens aussi à féliciter Corinne FRESLON qui a été promue au grade de rédactrice et Florian MALZIS à celui d'agent de maîtrise, pour des avancements particulièrement mérités.

Avant de terminer mon intervention, je veux une nouvelle fois vous solliciter. En effet CORZE est appelée cette année à organiser les Ruralités 2018. Cette manifestation qui assure la promotion de notre territoire et du monde agricole, nécessite une forte mobilisation de bénévoles et de bonnes volontés. Je vous demande donc de rejoindre nombreux, Joël BEAUDUSSEAU et son équipe, afin de créer l'association qui supportera cette manifestation. Je soutiens donc et m'engage dans cette aventure qui je l'espère portera haut les couleurs de CORZE avec aussi, je le souhaite, une mobilisation forte des agriculteurs et acteurs du monde agricole ainsi que des associations, des commerçants et des artisans.

Vous êtes tous les bienvenus, faites-vous connaître auprès de Joël !

Enfin je souhaite aussi la bienvenue à CORZÉ aux 16 familles, parmi nous ce soir, qui nous ont rejoints en 2017 et qui confirment ainsi l'attractivité de notre commune. Je les invite aussi à rejoindre nos associations nombreuses et surtout remarquables pour leur dynamisme et leur créativité.

Voilà, je vous ai tout dit et il me reste avant de vous inviter à partager ensemble un peu de convivialité, à vous souhaiter avec Jean-Pierre MARTIN, Danièle DANARD, Joël BEAUDUSSEAU, Francette JONCHERAY et tous les conseillers municipaux qui m'entourent une excellente année 2018 pour vous et vos familles.

Merci pour votre attention.

Jean-Philippe GUILLEUX